

la paroisse entière et une foule de personnes des paroisses environnantes.

Le sermon de circonstance a été fait dans le cimetière, par le Révd. M. Gauvreau, curé de St. Nicolas. Après avoir entendu cet éloquent prédicateur, tous les assistants pouvaient dire avec sincérité : "Jamais la cause de nos parents et de nos amis, qui dorment dans la poussière du tombeau, n'a été mieux plaidée avec plus de succès." En effet, jamais la nécessité de prier pour les morts n'a été démontrée, jamais les leçons salutaires que donnent le souvenir de ceux qui nous ont dit adieu, pour rentrer dans leur éternité, n'ont été présentées sous un jour plus frappant. Aussi, l'impression produite sur tous les assistants a-t-elle été profonde ; et les larmes qui coulaient en abondance, ont dû toucher le cœur de Dieu en faveur des âmes de ceux dont nous foulions les restes !

La bénédiction a été faite par le Révd. M. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles, assisté d'un prêtre et d'un diacre, M. Jobin.

La paroisse de St. Augustin gardera un long souvenir de cette belle et touchante cérémonie, et les fruits qu'elle tirera de ce précieux souvenir, la dédommageront des sacrifices qu'elle s'est imposés, pour embellir la dernière demeure de ses morts. Elle ne manquera pas non plus de témoigner sa reconnaissance à son pasteur, pour avoir mis à exécution une idée qui doit produire de si heureux résultats, et qui fera dire à tous les étrangers : La paroisse de St. Augustin doit avoir une grande piété, puisqu'elle sait si bien honorer ses morts.